

Séance du 06 avril 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le jeudi 6 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, M. THABUTEAU Aurélien, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Procuration(s) :

M. SOYER Thierry donne pouvoir à M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, Mme TESSIER Sylviane donne pouvoir à Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Date de la convocation
03 avril 2023
Date d'affichage
03 avril 2023

Étai(en)t absent(s) :**Étai(en)t excusé(s) :**

M. CHABAUTY Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. SOYER Thierry, Mme TESSIER Sylviane

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 07 avril 2023 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

07 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

07 avril 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 378 103,14

Recettes : 381 981,76

Fonctionnement

Dépenses : 722 922,37

Recettes : 722 922,37

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 381 981,76 (dont 3 878,62 de RAR)

Recettes : 381 981,76 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 722 922,37 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 722 922,37 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Maire Vincent LAUER

**AR Prefecture**086-218600062-20230407-BP_2023_COMMUNE-BP
Reçu le 25/04/2023